

Communiqué

Lutte contre le littering

Sensibilisation de la population avec la 4^{ème} édition du #LausannePlogging

Le #LausannePlogging revient au centre-ville pour sa 4^{ème} édition. Combinant course à pied et ramassage de déchets, l'événement aura lieu le 13 mai avec un départ et une arrivée au parc Mon-Repos. Une approche écologique et sportive pour sensibiliser la population à la thématique des déchets urbains.

La population lausannoise vit et évolue dans un environnement urbain de grande qualité. Attractifs et conviviaux, les espaces publics voient leur fréquentation augmenter à l'arrivée des beaux jours. Malheureusement le nombre de déchets abandonnés sur le domaine public est toujours trop important. A Lausanne, le littering représente 1'700 tonnes de déchets par an pour un coût annuel de CHF 16 millions qui pourrait profiter à d'autres projets.

Afin de sensibiliser le public à cette problématique, la Municipalité propose une approche participative avec la 4^{ème} édition du #LausannePlogging. L'événement se déroulera samedi 13 mai à 9h au départ du parc Mon-Repos et visera à traquer les déchets au centre-ville. La manifestation se fera en présence de Mesdames Florence Germond et Natacha Litzistorf, conseillères municipales en charge respectivement des finances et de la mobilité ainsi que du logement, de l'environnement et de l'architecture.

Nouveau cette année, le départ et l'arrivée se feront au parc Mon-Repos. L'itinéraire est libre et ne sera pas chronométré. Les déchets seront pesés et triés au terme de la course. La participation est gratuite, sans inscription et sans limite d'âge. Les familles sont les bienvenues. La manifestation sera clôturée par un apéritif offert par la ville.

Programme officiel – samedi 13 mai 2023 :

09h15: bienvenue et allocution officielle

09h30: échauffement puis départ de la course

11h00: premières arrivées

11h30: mot des autorités, collecte des déchets

12h00: apéritif

13h00: fin de l'évènement

Plus d'infos: www.lausanne.ch/plogging

Attention: pour leur sécurité, les coureuses et coureurs devront impérativement respecter les règles de la circulation routière.

Renseignements complémentaires :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**
- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 25 avril 2023